



Comité syndical

CCAD – Avenue Victor Hugo - RODEZ

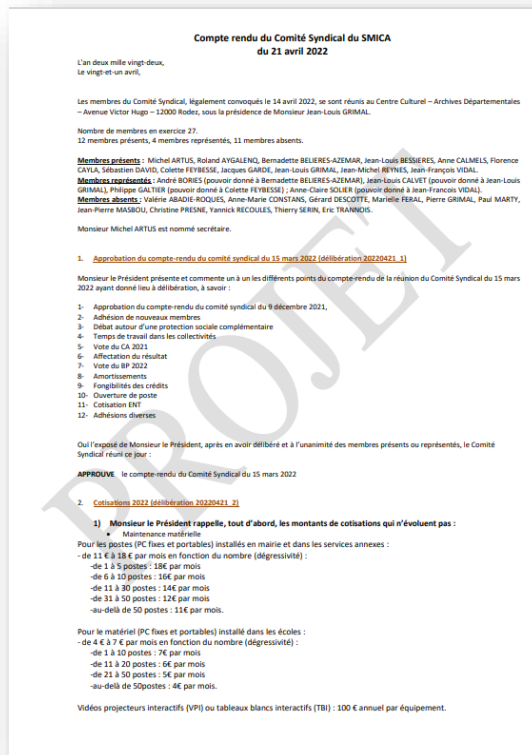
23 juin 2022 – 10 heures

Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 21 avril 2022
- Adhésion des nouveaux membres
- Ecritures reprises excédents d'investissements
- Création de poste et promotion interne
- Recrutement technicien paie
- PCRS
- Cotisations 2022
- Information sur la création de l'Agence du numérique, de l'innovation et de l'énergie
- Questions diverses

Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 15/03/2022

[Consulter le compte-rendu](#)



Adhésion de nouveaux membres

Demandes d'adhésions depuis le dernier Comité Syndical

Aucune demande d'adhésion n'a été formulée depuis le dernier Comité Syndical

Ecritures reprises excédents d'investissements

Vote du BP

Reprise 130 000 excédents d'investissements correspondants aux amortissements

Disposition spécifique aux SM ouverts

Présenté par Mme la Trésorière

Nécessite une délibération spécifique

Rappel BP :

Report en section de fonctionnement de la part excédentaire en investissement

L5722-4 du CGCT selon lequel : « *Si les ressources dégagées par la dotation aux amortissements de l'exercice sont supérieures au besoin de financement de la section d'investissement du syndicat, la part excédentaire pourra être reprise en section de fonctionnement (...)* ».

Possibilité :

positionner une dépense sur le compte 1068 (chapitre globalisé 040) et une recette sur le compte 777 (chapitre globalisé 042) équivalente à la dotation aux amortissements soit 191 945.63 euros au total.

Proposition :

Reporter 130 000 euros de la section d'investissement à la section de fonctionnement

Création de poste et promotion interne

- Deux créations de postes doivent être anticipées au regard des évolutions réglementaires auxquelles peuvent prétendre deux agents :
 - Un technicien titulaire > technicien principal 2^{ème} classe en décembre
 - Un technicien principal 2^{ème} classe contractuel > technicien principal 1^{ère} classe en octobre
- Trois agents peuvent prétendre à la promotion interne :
 - Rédacteur
 - Attaché
 - Ingénieur

Recrutement technicien paie

Nécessité déjà exprimée de recourir au recrutement d'un technicien supplémentaire au sein du pôle métiers administratifs

Volonté de polyvalence au sein du pôle

Poste ouvert précédemment mais filière ne correspond pas au recrutement : filière technique vers administrative

- Délibération donnant l'autorisation à Monsieur GRIMAL de signer la convention avec l'IGN
- Nécessité de trouver un accord avec le SIEDA et le CD12 pour la prise en charge financière (en bonne voie – avis du Président du CD12)
- [Point financier](#)

-Modification des modalités de calcul de la part fixe en avril dernier

-Or, constat: les parts-fixes de certaines communes ont largement augmenté et sont au-delà de celles des CC qui sont plafonnées

-Proposition: plafonner la part-fixe des communes à 900/1000 euros.

Information sur la création de l'Agence du numérique

-Le cabinet de conseil choisi : Calia a audité les membres de la Direction fin avril

-Puis le Bureau du SMICA le 30/05

Questions diverses



Immeuble Le Sérial - 10 Rue du Faubourg Lo Barri - 12000 RODEZ

accueil@smica.fr - 05 65 67 85 90